



Les membres géniaux du comité des thérapeutiques.

Les Lignes directrices canadiennes pour le diagnostic et la prise en charge du syndrome de fibromyalgie (FM) (cautionnées par la Société canadienne de la douleur et la SCR) ont suscité un vif intérêt et elles ont été louangées à l'international. Ce document est publié en anglais et en français. Plusieurs manuscrits ont été préparés et soumis, notamment un article publié dans le *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)* en mai 2013. La Dre Mary-Ann Fitzcharles a présenté un exposé sur les lignes directrices pour la FM à la réunion de l'American College of Rheumatology (ACR) à San Diego tenue en octobre 2013. Vous pouvez obtenir la trousse de diapositives si vous souhaitez faire connaître ces lignes directrices à vos collègues.

Le Consortium canadien de recherche sur la spondylarthrite (SPARCC, pour Spondylarthritis Research Consortium of Canada) s'est réuni en mai 2013 pour entreprendre la mise à jour des recommandations SCR-SPARCC (2007) pour la prise en charge de la spondylarthrite. Ce groupe a déterminé quels aspects du document ont besoin d'être mis à jour et il a entrepris un examen exhaustif de la littérature sur ces questions. Il espère avoir terminé le manuscrit au début de 2014.

En plus des efforts consacrés aux lignes directrices, le comité des thérapeutiques a accumulé des données en vue d'améliorer l'accès des patients aux agents thérapeutiques. Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile d'obtenir du méthotrexate pour la voie sous-cutanée (s.-c.) parce que ce médicament est inscrit sur la liste des agents cytotoxiques, en particulier dans les milieux institutionnels. Par conséquent, nous avons effectué une revue exhaustive des données sur l'innocuité du traitement par le méthotrexate s.-c. aux doses faibles généralement administrées

en rhumatologie. Nous avons présenté une affiche décrivant les résultats de cette analyse à l'Assemblée scientifique annuelle de la SCR et nous sommes à rédiger le document à être publié. Lors de notre rencontre à Ottawa en février 2013, nous avons eu la chance de compter parmi nous la Dre Agnes Klein, de Santé Canada. Avec son aide et ses conseils avisés, nous poursuivons nos efforts pour faire modifier le statut du méthotrexate à faible dose dans la documentation de Santé Canada. Nous communiquons aussi avec d'autres associations professionnelles, par exemple les infirmières, les pharmaciens et les ergothérapeutes, pour les convaincre de se joindre à notre démarche. Le comité des thérapeutiques se préoccupe également de plusieurs nouveaux enjeux. Nous collaborons avec le comité de pédiatrie de la SCR en vue de faciliter l'accès à l'hexacétone de triamcinolone pour injection intra-articulaire. Nous avons aussi participé activement à la définition de la place des cannabinoïdes dans les maladies rhumatismales. Au printemps 2013, nous avons fait parvenir un sondage aux membres de la SCR; le sommaire des résultats est maintenant prêt et nous préparons une politique ou un énoncé de position sur cette question. Nous surveillons par ailleurs l'évolution de la situation des produits biologiques ultérieurs (terme utilisé par Santé Canada pour *subsequent-entry biologics*, de préférence à « biogénériques ») et leur arrivée potentielle au Canada.

Si je pense à tout ce qui a été accompli l'an dernier, je suis certaine que la présidence du comité des thérapeutiques sera une fonction stimulante et intéressante. J'ai de la chance de pouvoir compter sur des collègues aussi intéressants et enthousiastes qui sont pleinement engagés à améliorer la rhumatologie au Canada. Je tiens à remercier chaleureusement tous nos membres pour leur dynamisme, leur temps et leur dévouement; je remercie également Christine Charnock ainsi que les membres du conseil d'administration et de la direction pour leur soutien constant. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre comité. N'hésitez pas à m'écrire (shahin.jamal@vch.ca) si vous souhaitez vous joindre à nous.

*Shahin Jamal, B. Sc. PT., FRCPC, M. Sc.
Rhumatologue, Hôpital général de Vancouver
Vancouver, Colombie-Britannique*

Comité des nominations

par Jamie Henderson, M.D., FRCPC

Le comité des nominations est composé d'anciens présidents de la SCR et présidé par le président sortant, un rôle qui m'échoit en ce moment. Le président de ce comité se voit traditionnellement confier la mission de recruter des candidats potentiels au conseil d'administration et de les inviter à devenir membres du conseil de la SCR. Tous les deux ans, le comité doit choisir une personne qui fera partie du comité

exécutif en vue d'occuper le poste de vice-président pendant deux ans. Cette personne occupera ensuite le poste de président de la SCR pendant deux ans, puis celui de président sortant pendant deux autres années.

Depuis quelques années, le comité s'est attribué un mandat élargi, soit de soumettre la candidature des membres de la SCR qui, à ses yeux, méritent de recevoir les prix décernés par

l'Association médicale canadienne (AMC), par l'American College of Rheumatology (ACR) et par des organismes nationaux. L'an dernier, notre comité a réussi à obtenir la Médaille commémorative du règne de la Reine pour plusieurs de nos membres.

Ces fonctions ne sont pas exigeantes, mais elles s'avèrent très importantes pour préserver le dynamisme et la pertinence de la SCR grâce aux contributions actives de nos membres récents,

enthousiastes et talentueux qui exercent dans les diverses régions du pays et dans différents contextes professionnels.

James Henderson, M.D., FRCPC

Président sortant, Société canadienne de rhumatologie

Chef, médecine interne, Dr. Everett Chalmers Hospital

Professeur, Université Dalhousie, Frédéricton, Nouveau-Brunswick

Comité scientifique

par Joanne Homik, M.D., M. Sc., FRCPC

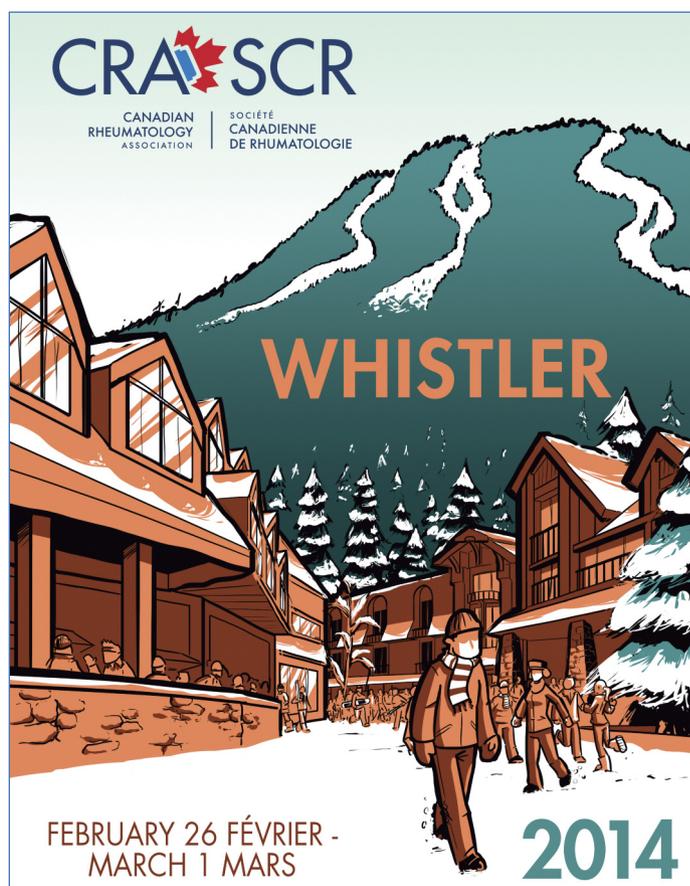
La SCR retourne à une prestigieuse station de ski canadienne en 2014! Vous aurez probablement noté que depuis quelques années, nous avons choisi des endroits différents pour tenir notre assemblée scientifique annuelle. Les sites urbains ont certes recueilli votre assentiment, mais nous avons cru bon de choisir de nouveau des endroits plus axés sur des activités récréatives : Whistler, pour la réunion du 26 février au 1^{er} mars 2014 et la Ville de Québec pour celle du 3 au 6 février 2015.

Fiers du succès de nos réunions précédentes, nous proposons de nouveau les séances plénières portant sur les meilleurs résumés reçus, les grandes conférences par des rhumatologues de renommée internationale, ainsi que la conférence sur l'état des connaissances et l'exposé par notre lauréat du Prix du chercheur émérite, sans oublier de nombreux groupes de travail et notre célèbre grand débat. En 2014, le débat portera sur l'énoncé suivant : *Be it resolved that rheumatologists monitor their patients too closely while on disease-modifying antirheumatic drugs and biologics.* (Il a été résolu que les rhumatologues doivent effectuer un suivi plus que minutieux de leurs patients traités par des antirhumatismes modificateurs de la maladie et des agents biologiques.)

Notre séjour au Fairmont Chateau Whistler se doit aussi d'être agréable. Pour que les participants à notre assemblée profitent pleinement de la beauté de ce centre de villégiature, nous avons prévu des pauses d'une durée de trois à quatre heures durant les après-midis pour que celles et ceux qui le désirent puissent faire du ski ou visiter le village de Whistler. Le vendredi soir, vous êtes invités au banquet et à la soirée de danse dont la popularité ne se dément pas.

Nous espérons vous rencontrer tous à Whistler!

Joanne Homik, M.D., M. Sc., FRCPC
Professeure agrégée de médecine,
Directrice, Division de rhumatologie,
Université de l'Alberta
Présidente, Comité scientifique,
Société canadienne de rhumatologie
Edmonton, Alberta



Assemblée générale annuelle

La prochaine assemblée générale annuelle de la SCR aura lieu le samedi matin 1^{er} mars à l'hôtel Fairmont Chateau Whistler.

Seuls les membres en règle de la SCR peuvent assister à cette assemblée.

Veillez consulter le site www.rheum.ca pour de plus amples renseignements sur l'inscription à cette assemblée.